



Crise et pauvreté : la Loire-Atlantique plus préservée malgré une accentuation des disparités

La Loire-Atlantique fait partie des départements les moins marqués par l'augmentation de la pauvreté consécutive à la crise économique. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a crû de 0,6 point, alors qu'il augmentait de 0,9 point dans les Pays de la Loire et de 1,2 point en France métropolitaine. En 2011, la pauvreté atteint 10,7 % de la population du département. Si l'emploi a mieux résisté, expliquant en partie ce constat, le marché du travail s'y est toutefois dégradé. Dans un contexte où la population active augmente plus vite en Loire-Atlantique qu'ailleurs en métropole, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi sont des défis qui conditionnent l'évolution de la précarité, notamment chez les jeunes.

Impactant davantage les personnes dont la situation est déjà fragile, en particulier les familles monoparentales, la crise a renforcé les inégalités territoriales. Le littoral et la couronne périurbaine de Nantes sont plus préservés, alors que la précarité s'intensifie dans le nord de la Loire-Atlantique.

Nicole GICQUAUD (Insee)

Une augmentation de la précarité depuis 2008

En 2011, 10,7 % de la population de Loire-Atlantique vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dans un ménage qui dispose d'un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 977 euros (*Définitions*). Ce taux, inférieur au niveau national (14,3 %), place le département au 7^e rang des départements de métropole les moins défavorisés. Entre 2006 et 2011, la part de personnes pauvres a augmenté de 0,2 point dans le département, représentant près de 10 000 personnes, tandis qu'il progressait de 1,0 point au niveau national. La pauvreté a augmenté en Loire-Atlantique depuis 2008 (+ 0,6 point) alors qu'elle avait reculé entre 2006 et 2008 (- 0,4 point).

La diversité de son économie lui a permis de mieux résister à la crise. Près de 10 000 emplois nets ont été créés entre 2008 et 2011, soit un rythme de + 0,6 % en moyenne chaque année, contre 0,0 % au niveau national. Les créations d'emplois dans les activités tertiaires (+ 16 500 emplois) ont plus que compensé les fortes destructions d'emplois dans l'industrie (- 4 400 emplois) et dans la construction (- 1 200 emplois). Face à l'importante augmentation de la population active, ces créations nettes d'emplois n'ont pas empêché le marché du travail de se dégrader. Le taux de chômage a progressé de 2,5 points depuis 2008 pour atteindre 8,5 % de la population active en moyenne sur l'année 2013. La persistance de la hausse du chômage pourrait se traduire par

une augmentation de la précarité au-delà de 2011. Le nombre de bénéficiaires du RSA socle a ainsi progressé de 2,4 % en moyenne chaque année depuis 2006, pour atteindre 47 000 personnes couvertes pour 24 000 familles bénéficiaires fin 2012.

1 Une hausse de la pauvreté plus modérée en Loire-Atlantique

Taux de pauvreté 2006, 2008 et 2011 par département dans la région des Pays de la Loire

	Taux de pauvreté en 2011 (en %)	Évolution du taux de pauvreté (en points)			Niveau de vie mensuel médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (en €U.C.)	
		entre 2006 et 2008	entre 2008 et 2011	entre 2006 et 2011		
Loire-Atlantique	10,7	-0,4	+0,6	+ 0,2	812	
Maine-et-Loire	12,1	-0,5	+0,9	+ 0,4	815	
Moyenne	12,2	-0,7	+0,9	+ 0,2	820	
Sarthe	13,1	-0,3	+1,8	+ 1,5	802	
Vendée	11,0	-0,3	+0,7	+ 0,3	824	
Pays de la Loire	11,6	-0,4	+0,9	+ 0,5	814	
France métropolitaine	14,3	-0,2	+1,2	+ 1,0	787	
Loire-Atlantique	Familles monoparentales	29,7	-0,1	+1,4	+1,2	nd
	Couples sans enfant	5,1	-0,2	-0,6	-0,9	nd
	Couples avec enfants	8,6	-0,8	+1,4	+0,6	nd
	Personnes seules	16,3	-0,1	-1,4	-1,5	nd
	17 ans et moins	13,9	-1,3	+1,9	+0,6	nd
	De 18 à 29 ans	12,3	-1,1	+1,4	+0,3	nd
De 30 à 64 ans	9,4	-0,2	+0,5	+0,4	nd	
65 ans et plus	7,6	+1,3	-1,3	-0,1	nd	

nd : non disponible. U.C. : unité de consommation

Sources : Insee-DGFIP, Revenus disponibles localisés 2006, 2008 et 2011

Les familles monoparentales, les enfants et les jeunes davantage touchés

En Loire-Atlantique comme ailleurs en France, la hausse de la pauvreté a davantage concerné les populations les plus fragiles, dont les familles monoparentales. Parmi elles, le taux de pauvreté a progressé de 1,4 point pour atteindre 29,7 % en 2011. Cette proportion reste inférieure au niveau régional (32,6 %) et national (31,0 %). Les écarts avec les autres départements se sont amplifiés avec la crise.

La part des personnes pauvres au sein d'un couple avec enfants est moins élevée (8,6 %), mais a augmenté entre 2008 et 2011 (+ 1,4 point), surtout pour les familles nombreuses (de trois enfants et plus). À l'inverse, sur la même période, la pauvreté des personnes seules et des couples sans enfant a reculé : respectivement - 1,4 point et - 0,6 point. Ces deux types de ménage sont majoritaires chez les personnes âgées de plus de 65 ans dont les ressources dépendent plus fortement du niveau des pensions de retraite. La revalorisation de ces dernières selon l'inflation a joué un rôle d'amortisseur face à la crise.

La crise a renforcé les inégalités entre les générations. En Loire-Atlantique, la part des personnes pauvres chez les enfants (17 ans ou moins) a augmenté de 1,9 point entre 2008 et 2011 pour atteindre 13,9 %. Dans le même temps, la pauvreté s'est accrue de 1,4 point chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans, quand elle baissait de 1,3 point pour les personnes âgées de plus de 65 ans. L'augmentation de la précarité chez les jeunes révèle leurs difficultés à s'insérer dans un marché du travail peu porteur, surtout lorsqu'ils sont peu ou pas diplômés. Ce constat est un peu moins prégnant en Loire-Atlantique que pour les autres départements de la région.

Les disparités territoriales s'intensifient

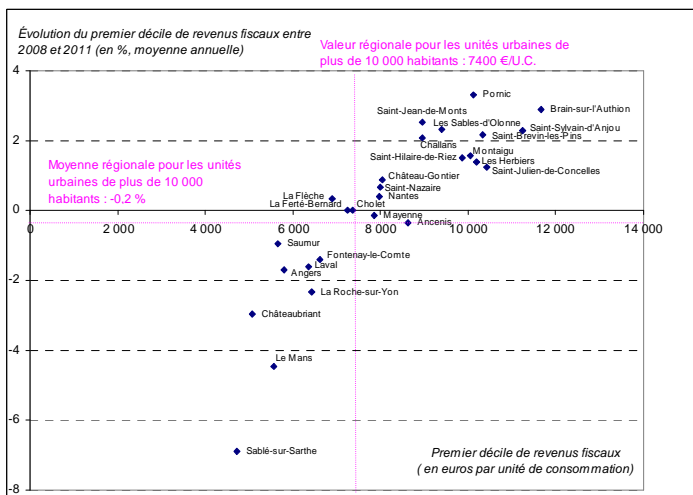
En impactant davantage les personnes les plus vulnérables, la crise a renforcé les inégalités territoriales. La part de population à bas revenus (*Définitions*) a augmenté davantage dans le nord du département où elle était déjà élevée. Dans l'unité urbaine de Châteaubriant, le revenu fiscal des 10 % des personnes les plus modestes s'élève à 5 100 euros par an et par unité de consommation en 2011, contre 7 400 euros pour l'ensemble des unités urbaines de plus de 10 000 habitants. Il a diminué de 3 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2011.

La pauvreté a augmenté dans l'unité urbaine de Nantes, à l'image des grandes agglomérations qui concentrent une part importante de personnes dont la situation sociale est fragile, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le revenu des 10 % les moins aisés, qui s'élève à 8 000 euros par an et par unité de consommation, y a toutefois augmenté (+ 0,4 % entre 2008 et 2011), à l'inverse de celui de l'ensemble des unités urbaines de plus de 10 000 habitants de la région (- 0,2 %). La pauvreté a augmenté moins vite dans la couronne périurbaine de Nantes, où résident davantage de familles d'actifs plus aisés.

Les territoires du littoral ont également été plus préservés par l'augmentation de la pauvreté. L'unité urbaine de Saint-Nazaire en est un exemple. La structure de sa population, plus âgée en moyenne (la part des retraités dans les revenus des ménages y est plus importante qu'ailleurs dans la région), ainsi que la relative résistance de son industrie, expliquent ce constat.

2 Châteaubriant, une des agglomérations de la région les plus impactées par l'augmentation de la précarité

Premier décile de revenus en 2011 et son évolution depuis 2008 pour les unités urbaines de plus de 10 000 habitants



Sources : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2008 et 2011

Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu fiscal déclaré auquel on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et duquel on soustrait les impôts directs.

Le **niveau de vie** s'obtient en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian, estimé à 977 euros par mois et unité de consommation en 2011 en France métropolitaine.

La **proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus** est le nombre de personnes couvertes par un allocataire de la CAF ayant des revenus déclarés par unité de consommation inférieurs au seuil de pauvreté, rapporté à une population « potentiellement éligible » aux prestations de la CAF.

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN en cours
© INSEE Pays de la Loire
Juillet 2014

Pour en savoir plus :

- Bonnefoy V. et Gicquaud N., **Pauvreté dans les Pays de la Loire : la crise accentue les inégalités sociales et territoriales**, Insee Pays de la Loire, *Étude*, n°136, juin 2014.
- Gicquaud N. et Seguin S., **Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°103, juin 2012.
- Seguin S., **Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales**, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°100, décembre 2011.